

Dominique Strauss-Kahn : l'année noire d'un homme

Rattrapé par son excessive passion des femmes, l'ex-patron du FMI, longtemps favori socialiste de la présidentielle de 2012, connaîtra prison et déshonneur

Tous les voyants étaient au vert et la conquête de l'Élysée plus qu'une formalité. Patron de la finance mondiale à Washington, Dominique Strauss-Kahn se préparait, loin de Paris, à décrocher le titre d'homme de l'année 2012. Premier de France et deuxième socialiste élu Président sous la V^e République, en écartant du pouvoir Nicolas Sarkozy, l'homme qui l'avait fait patron du FMI.

Depuis, l'histoire s'est écrite tout autrement.

Samedi 14 mai, le destin de DSK bascule en une pulsion lorsqu'il croise celui d'une femme de chambre, dans la suite 28-06 du Sofitel à New York. Une tâche infamante souille la blouse en même temps que l'honneur de Nafissatou Diallo, et éclabousse, indélébile, le CV de Dominique Strauss-Kahn.

Exhibé menotté, fermement tenu par les policiers qui vont l'incarcérer après sa mise en examen pour agression sexuelle, les photos de DSK, paria au visage défilé, se propageront partout. Plus de 1 500 fois, au cours des soixante-douze heures qui suivront son arrestation à bord de l'avion qui devait le ramener à Paris, les stigmates de sa chute scabreuse feront la une de presque tous les journaux de la planète. DSK décroche le titre d'homme de l'année 2011, pour les pires raisons.

Ceux qui savaient

Dimanche 15 mai, la France est sous le choc. Les proches de DSK effondrés. La famille socialiste déboulée. Certains, pourtant, disent ne pas être surpris. On savait qu'entre DSK et les femmes, la séduction pou-



La carrière politique de DSK s'est terminée le 14 mai. (Photo Reuters)

vait se muer en insistance agressive. Les langues se délient. Certaines jeunes femmes, issues de la politique ou des médias [lire ci-dessous] ne cachent pas avoir refusé de se retrouver seules avec lui.

Pendant ce temps, à New York où son épouse Anne Sinclair lui apporte un soutien admirable, DSK découvre l'intransigeance du puritanisme américain. De ce côté-là de l'Atlantique, on ne badine pas avec le sexe. DSK déclarera avoir eu une relation

sexuelle consentie avec la femme de chambre, mais niera l'avoir violée. Assigné à résidence, il est placé sous surveillance vidéo 24 h sur 24, jusqu'à ce que le combat acharné de ses avocats et l'enquête du procureur Cyrus Vance éloignent définitivement la perspective du procès pénal et ses soixante-dix ans de prison. Mais pas le procès civil qui pourrait lui coûter très cher, en centaines de milliers ou millions de dollars cette fois.

« Dominique, fais attention avec les femmes »

Revenu en France, DSK sait que ses ennuis ne s'arrêteront pas là. A peine apprend-il le classement de la plainte de Tristane Banon que l'affaire du Carlton éclate. Les Français découvrent alors que dans cet hôtel de Lille, DSK, accompagné de policiers et de personnages interlopes, aurait profité des services de prostituées payées par un homme d'affaire travaillant pour une société adjudicataire de marchés publics.

Début décembre, Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, déclare que DSK avait été contrôlé par la police, en 2006, à bord d'une voiture stationnée dans le bois de Boulogne, près du lieu où les prostituées rencontrent leurs clients. Comment, avec un tel dossier à charge entre les mains de ses adversaires politiques, a-t-il pu imaginer se lancer dans une élection présidentielle ? La journaliste Ariane Chemin, dans le Monde du 9 décembre, écrit : « Personne ne sait comment – ou quand – la droite aurait pu utiliser la "double vie" de DSK. [...] Seule certitude : Nicolas Sarkozy connaissait parfaitement les addictions du responsable socialiste ». Citant Michel Taubmann, biographe de DSK, elle note que le chef de l'Etat aurait lui-même prévenu celui qui était encore patron du FMI, lors d'une rencontre à Paris : « Dominique, [...] les femmes, aux Etats-Unis, ce n'est pas pareil. Je te préviens, fais attention avec les femmes. »

C'était évidemment un bon conseil. **ANDRÉ FOURNON**
afournon@nicematin.fr

Repères

- **14 mai**
Interpellation de DSK.
- **15 mai**
DSK accusé d'acte sexuel criminel tentative de viol et séquestration, nie les faits.
- **16 mai**
Incarcéré, DSK risque jusqu'à 74 ans de prison.
- **19-20 mai**
DSK démissionne du FMI. Inculpé, il est assigné à résidence à New York.
- **23 mai**
L'ADN de DSK retrouvé sur la blouse de N. Diallo.
- **1^{er} juillet**
Levée de l'assignation à résidence.
- **22 août**
Fin des poursuites demandée en raison des mensonges de N. Diallo.
- **23-25 août**
Fin des poursuites ; DSK récupère son passeport.
- **29 août**
DSK présente ses excuses au FMI.
- **4 septembre**
Retour à Paris de DSK et Anne Sinclair.
- **18 septembre**
DSK invité au 20h de TF1.
- **6 octobre**
DSK cité dans l'affaire du Carlton de Lille.
- **4 décembre**
Claude Guéant déclare que DSK a été contrôlé dans le Bois de Boulogne en 2006.

Présidentielle : le rêve brisé de DSK

En ce début d'année 2011, Dominique Strauss-Kahn était le chouchou des Français pour l'élection présidentielle en 2012. Il caracolait en tête des sondages. Les jours se suivaient et se ressemblaient. La primaire du PS ? Remportée haut la main. La présidentielle ? Une simple formalité. Les intentions de vote étaient prometteuses : dans un sondage *Viavoice* publié le 11 mai – trois jours avant son arrestation par la police new-yorkaise –, il était crédité par les sympathisants de gauche de 56 % d'intentions de vote (Hollande seulement de 49 %). Mais c'était une candidature virtuelle car le patron

du Fonds monétaire international ne s'était jamais exprimé sur ses intentions. Voulait-il y aller et en découler avec Sarkozy ? Et a-t-il encore un avenir en politique ? A la première question, seul l'intéressé pourra nous le révéler au travers de ses mémoires (très prisées ces temps-ci dans le monde politique). Quant à la seconde, plus le temps passe et plus les boulets accrochés au pied de DSK deviennent lourds. Trop lourds pour pouvoir rebondir et jouer le rôle d'expert économique comme d'aucuns s'accordaient à le penser juste avant l'affaire du Carlton de Lille. **P.-R. D.**

Le courage de Tristane Banon

Jusqu'au mois de juillet, Tristane Banon, 32 ans, journaliste et écrivain, était inconnue du grand public. Tout au plus l'avait-on aperçue en 2007 sur *Paris Première* dans l'émission de Thierry Ardisson « 93, Faubourg Saint-Honoré » – sorte de dîner télévisé – où elle racontait comment DSK avait été un peu trop entreprenant à son égard en 2003, dans un appartement quasi vide, alors qu'elle le rencontrait dans le cadre de l'écriture d'un livre. Elle n'avait pas jugé opportun, sur les conseils de sa mère, Anne Mansouret, vice-présidente PS du conseil général de l'Eure, de déposer plainte. Jusqu'à l'affaire DSK du Sofitel de New York où les projecteurs français se sont braqués sur elle après sa décision de poursuivre l'ancien patron du FMI pour tentative de viol. Mais la justice française ne lui donnera raison qu'en partie. En effet, si le procureur parisien dit que DSK aurait bien agressé sexuellement Tristane Banon, il ne peut poursuivre son auteur en raison de la pres-



Tristane Banon est toujours prête à aider Nafissatou Diallo. (Ph. Reuters)

cription des faits. Satisfaite toutefois que sa version ait été reconnue, elle refuse de se porter partie civile. Celle qui juge indécent le livre de Michel Taubmann sur DSK – « Affaires

DSK, la contre-enquête » – a décidé de raconter sa version des faits dans « *Le Bal des hypocrites* », lui permettant ainsi de récupérer des forces. Une sorte de thérapie. « Il fallait pour moi, vraiment, que la vérité soit consignée quelque part. Parce que je finissais par ne plus savoir moi-même. On disait tellement de choses sur moi. On a construit une telle légende autour de Tristane Banon », nous a-t-elle confié, début décembre, dans une interview. Beaucoup d'agitation pour pas grand-chose donc ? Peut-être pas. La députée communiste de Seine-Saint-Denis, Marie-George Buffet, a décidé de déposer une proposition au Palais-Bourbon pour allonger le délai de prescription des agressions sexuelles. Mais Tristane Banon, elle, veut aller beaucoup plus loin : donner aux femmes les moyens d'agir sans délais. Comme au Canada où l'imprescriptibilité s'applique aussi aux agressions sexuelles.

PIERRE DEJOANNIS
prdejoannis@nicematin.fr